

13 DEC. 2010

Euro Disney Associés S.C.A.

Boîte Postale 100
F-77777 Marne-la-Vallée Cedex 4

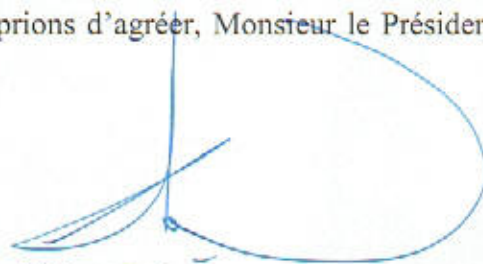
M. Michel Gaillard
Président de la Commission
Particulière du Débat Public
sur le prolongement du RER E
Tour Pacific
11, Cours Valmy
92977 Paris la Défense 7

Le 7 décembre 2010

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-jointe la contribution de Disneyland Paris au débat public sur « le Grand Paris, l'Arc Express et le prolongement de la ligne RER E ».

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération très distinguée.



Thierry Leleu
Vice-Président Relations Extérieures

Contribution de Disneyland Paris au débat public du Grand Paris, d'Arc Express et du prolongement de la ligne RER E

Débat public du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

1) Généralités

Après avoir pris connaissance des termes du débat public sur les projets de réseau du Grand Paris, d'Arc Express et du prolongement de la ligne RER E, notre société souhaite exprimer quelques-unes de ses réflexions sur la partie du territoire francilien qui s'étend autour de Disneyland Paris et du Val d'Europe, et qui va de Marne-la-Vallée et de Meaux, à Provins et à Melun. Cette partie de la région Ile-de-France, que l'on appelle communément « grand Est francilien », fut longtemps une terre de projets pour laquelle les pouvoirs publics ont eu de belles ambitions : la création des villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart, la création des autoroutes A4, A104 et A5, le développement de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, et enfin les réseaux TGV et TGV Est, et leur interconnexion.

Si des résultats considérables ont été obtenus, notamment le développement du projet Euro Disneyland en France qui fait d'ores et déjà vivre près de 60 000 foyers, l'équilibre est loin d'être atteint entre l'Est et l'Ouest parisien, et les débats publics organisés pour le réseau de transport public du Grand Paris de l'Arc Express et du prolongement d'Eole à l'Ouest donnent l'impression que les inégalités géographiques pourraient encore s'accroître.

Ce constat est d'autant plus paradoxal que la Walt Disney Company vient de signer avec l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, la SNCF et la RATP un important avenant à la Convention de 1987, au terme duquel Euro Disney se voit proroger ses droits de développeur jusqu'en 2030 au moins, en s'engageant à créer plus de 8 000 logements (dont 25 % de logements sociaux et 15% de logements à prix maîtrisés), et à favoriser des investissements estimés par l'Etat à plus de 10 milliards et demi d'euros, qu'il s'agisse de développements urbains ou d'investissements privés à caractère économique, notamment dans le cadre d'un futur « Cluster Tourisme ». Disneyland Paris envisage également l'extension de sa zone hôtelière, de ses deux parcs à thème, de grands projets tels que « les Villages Nature du Val d'Europe », et réfléchit à un possible centre de congrès ou à un éventuel troisième parc.

En matière de transports sont envisagés la reconfiguration complète de l'échangeur 14 sur l'A4, l'hypothèse d'un nouvel échangeur au-delà du péage de Coutevroult, et l'ouverture d'une nouvelle gare TGV Sud et d'une nouvelle gare RER à Chessy, en plus du redimensionnement du réseau capillaire des bus seine et marnais et d'un transport en site propre desservant les grands pôles du Val d'Europe (centre urbain, nouvel hôpital de Marne-la-Vallée, projet Villages Nature, pôle universitaire). En 2030, le pôle urbain du Val d'Europe devrait en effet compter 55 à 60 000 habitants, et la destination touristique verra son audience croître, elle aussi, de manière significative.

2) Grand Paris et Arc Express

Vu de Val d'Europe, on ne peut que déplorer que les deux projets en débat soient aussi « pariscenriques » et conçus au profit de la petite couronne et des abords de la capitale.

Pour ce qui concerne précisément le réseau du Grand Paris, Disneyland Paris prend cependant acte avec satisfaction du projet de réalisation d'un réseau de ligne à grande vitesse (LGV) reliant les gares de Roissy / Chessy et Orly.

Pour ce qui concerne la rocade d'Arc Express, Disneyland Paris soutient naturellement le tracé de l'arc Sud, plus favorable à la Seine-et-Marne et intégrant la liaison entre les deux pôles du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Paris Est, entre Créteil et la Cité Descartes.

3) Prolongement de la ligne RER E

Le grand Est francilien est très mal desservi en matière de transport et de circulation, et toujours « en retard d'une banlieue » car essentiellement polarisé vers le centre de la métropole. Le déficit en transport en commun, la localisation anachronique du péage de Coutevrout, l'inachèvement de l'autoroute A4 et les deux baillonnettes de la 104 et de l'A86 qui obligent à emprunter un tronçon de cette autoroute pour se rendre du Nord au Sud de la région parisienne aboutissent à un effet permanent de thrombose, ainsi qu'au plus « grand bouchon d'Europe » entre le Val d'Europe et Paris.

Or, certaines solutions à long terme sont d'ores et déjà identifiées :

- achèvement des échangeurs A4 et 104 et A4/A106,
- réaménagement du pont de Nogent-sur-Marne,
- déménagement à l'Est du péage actuellement situé à Coutevrout,
- construction de la quatrième grande rocade de l'Est parisien (A1 / A4 / A5 / A6), qui relierait Senlis à Sens, en passant par Meaux et Melun,

D'autres doivent être programmées le plus rapidement possible, dans le cadre des accords entre l'Etat, la Région Ile-de-France et le STIF, au-delà des doubles rames qui vont bientôt être mises en service sur la ligne A du RER:

- prolongation du RER E jusqu'à Meaux en passant par Esbly et liaison Chessy/Esbly : Disneyland Paris soutient à cet égard les efforts des départements de Seine-et-Marne, du Val de Marne et de la Seine Saint-Denis, pour demander l'élaboration d'un schéma directeur sur toute la partie Est du RER E, et des études immédiates pour le prolongement à l'est de la ligne entre Chelles et Meaux.
- électrification de la ligne ferroviaire Paris/Provins.

4) La liaison entre la future gare de Noisy-Champs avec la gare TGV de Chessy

Pour Marne-la Vallée, et plus spécifiquement Val d'Europe, les orientations suivantes paraissent les mieux à même de répondre aux nécessités futures des habitants, des touristes et des salariés nombreux du secteur:

- trains semi-directs entre Paris et Disneyland Paris aux heures d'ouverture et de fermeture de Parcs Disney,
- en heures creuses : l'utilisation de la ligne RER A pour des navettes rapides Noisy-Champs/Chessy, à des fins de cabotage interne, comme de capillarité avec le TGV.

Les transports représentent un outil fondamental et stratégique pour le développement durable de la région Ile-de-France. Un effort significatif doit donc être réalisé pour combattre le tropisme Roissy/La Défense/Saclay, qui exclut une bonne moitié de cette région et une part significative de sa population.

En Seine-et-Marne, et en particulier à Marne-la-Vallée, le tourisme est devenu la principale activité économique créatrice d'emploi. Or, les infrastructures du Val d'Europe, conçues il y a vingt ans avec ambition, sont maintenant malheureusement sous-dimensionnées. Ne pas donner à Disneyland Paris, première destination touristique européenne, et au territoire qui l'accueille, l'espoir et la chance de poursuivre leurs développements serait nuisible aux intérêts de la nation, contreproductif pour l'Ile-de-France et mortifère pour le grand Est francilien.